

Conférence URPS

« L'installation, si on en parlait? »



Contribution de l'Assurance maladie
Le 04 avril 2019

Kadija BOUZIDI, CPAM Somme

Catherine MANIETTE, DRSM Hauts de France

Franck DELAVIER, DRSM Hauts de France

Pôle Offre et Coordination des soins en Ville GUICHET UNIQUE

Principes du guichet unique dans le schéma national

Le but du Guichet unique est que tous les professionnels de santé puissent, grâce à un point d'entrée unique, avoir accès aux informations, aides et accompagnement utiles aux étapes clés de leur projet professionnel, depuis leur installation jusqu'à leur retraite.

Enjeux

Pourquoi un tel guichet unique ?

- Pour faciliter les démarches d'installation d'un projet construit (notamment lieu et modalités d'exercice)
- Pour délivrer du conseil sur des projets d'installation

Mais aussi...

- Pour innover en s'inscrivant dans la logique du Plan d'Accès aux Soins
- Pour mettre en lumière notre région et nos territoires
- Pour créer du lien entre les partenaires

Le schéma régional

Le guichet unique d'installation :

- à destination dans un 1er temps des médecins et infirmiers libéraux

puis dans un 2nd temps extension à d'autres PS au regard des tensions démographiques observées dans chacun de département

- pour réaliser l'ensemble de leurs démarches administratives d'installation dans un 1er temps

- pour partager des informations sur l'exercice coordonné et du conseil

Le schéma régional

Le guichet unique d'installation :

- Un site Internet dédié : **le PAPS**
- Un lieu d'accueil physique par département
- Une plateforme téléphonique régionale : **08 11 910 009**
(Cpam de la Somme)

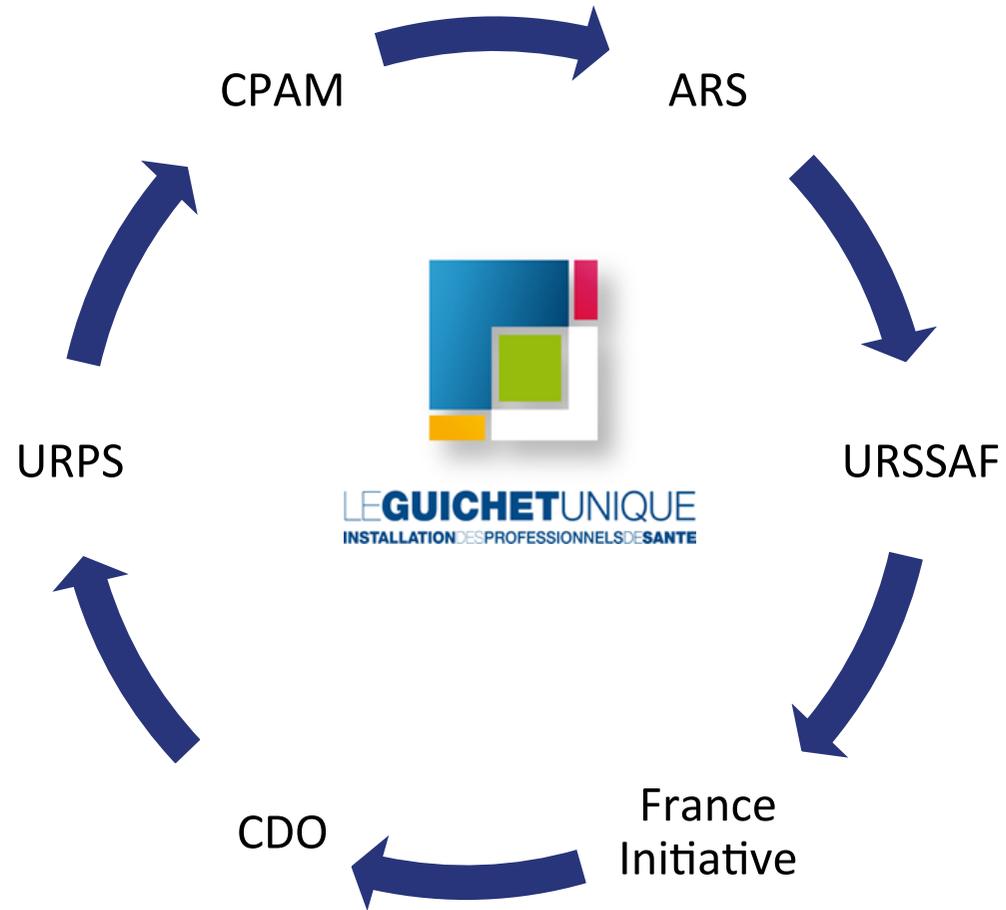
Les partenaires

Installation d'un Comité de pilotage (COFIL) départemental réunissant l'ensemble des partenaires concernés dans une procédure d'installation :

- URPS médecins et infirmiers
- Conseils de l'ordre médecins et infirmiers
 - CPAM
 - URSSAF
 - ARS
- Initiative France

→ Partenariat formalisé par la signature d'une convention

Enjeux



Accueil physique

	Lieu	Adresse	Jour de permanence	Horaires	Professionnels de santé accueillis
Nord	Maison des URPS	Lille, Rue Royale	Tous les mardis du mois	9h30 - 12h30 13h30 - 16h30	Matin : médecins Après-midi : infirmiers
Pas-de-Calais	CPAM de l'Artois	Arras, Bd Allende	2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudi de chaque mois	9h30 - 12h30 13h30 - 16h30	Matin : médecins Après-midi : infirmiers
Somme	URPS Médecins	Amiens, Avenue d'Italie	1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudi du mois	13h30 - 17h	Après-midi : médecins & infirmiers
Oise	Hôtel et pépinière d'entreprises	Beauvais, Rue du Tilloy	2 ^{ème} et 4 ^{ème} mardi du mois	14h - 18h30	Après-midi : médecins & infirmiers
Aisne	Association Initiative	Laon, ZA du Griffon	2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudi du mois	14h - 17h	Après-midi : médecins & infirmiers

Merci de votre
attention